



REPUBLIQUE DU TCHAD

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRESIDENCE DU CONSEIL

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
ET DE LA DECENTRALISATION

COMMISSION NATIONALE D'ACCUEIL, DE REINSERTION
DES REFUGIES ET DES RAPATRIES

SECRETARIAT PERMANENT

N° ____/PCMT/PMT/MATD/ SP/2021

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

DISCOURS
DE LA DELEGATION DU TCHAD
Conduite par Monsieur le Ministre de l'Administration du Territoire
et de la Décentralisation
MAHAMAT BECHIR CHERIF
A
L'occasion de la 72^{ème} Session du Comité Exécutif
Du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés

GENEVE/SUISSE
(DU 04 AU 08 OCTOBRE 2021)

Excellence Monsieur le Président de la 72^{ème} Session du Comité Exécutif ;

Excellence Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ;

Mesdames et Messieurs, Distingués invités.

L'honneur m'échoit, de prendre la parole devant cette auguste Assemblée au nom du Président du Conseil Militaire de Transition Son Excellence MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, et au nom du Peuple tchadien, j'adresse mes remerciements au Président de la 72^{ème} Session du Comité Exécutif du programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

La Délégation du Tchad souscrit à la déclaration faite au nom du Groupe Africain.

Par ailleurs je voudrais saisir cette opportunité offerte par cette assise pour témoigner de tous les efforts combien louables consentis par le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés particulièrement SEM. Filippo Grandi, pour l'aide et l'appui multiformes que le Tchad avait bénéficié face aux défis liés aux réfugiés et aux déplacés.

Monsieur le Président,

Monsieur le Haut-Commissaire

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Me référant aux statistiques du mois d'août 2021, la République du Tchad, compte plus d'un million de personne en déplacement forcés.

La Commission Nationale d'Accueil de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR) et le bureau de représentation du HCR au Tchad, continuent à faire face aux défis liés à la protection et à l'assistance de **1,034,063** personnes en déplacement repartis comme suit :

520,129 réfugiés ; **4,613** demandeurs d'asile, dont les dossiers sont en cours d'examen ; **401,511** personnes déplacées interne dans la Province du Lac, et **107.810** retourées de la RCA et du Nigeria.

En dépit de ce lourd fardeau mon pays reste toujours attaché aux principes fondamentaux de protection et d'assistance en général et en particulier au respect du principe de « Non-refoulement » et ce, dans des conditions où l'on n'a pas la maîtrise définitive de la pandémie Covid-19.

Dans un contexte national difficile sur fond de rareté des ressources marqué par la pandémie du COVID-19, le Tchad continue avec beaucoup de résilience en 2021, à maintenir ses frontières ouvertes pour accueillir des milliers de personnes en quête d'asile, tout en partageant avec eux ses modestes ressources.

Il est vraisemblable que la position stratégique de notre pays, au cœur du continent africain, constitue une de cause de ces afflux massifs vers le Tchad.

Mesdames et Messieurs

Le cadre juridique de gouvernance des questions d'asile au Tchad a connu une évolution avec l'adoption par le Parlement tchadien, le 23 décembre 2020, de la Loi Nationale relative à l'asile.

En adoptant cette nouvelle loi pionnière, le Tchad voudrais être parmi les premiers pays de la région à mettre en œuvre ses différents engagements pris pour assurer une meilleure protection internationale aux demandeurs d'asile et aux réfugiés.

Aussi, le Tchad reste convaincu que dans le cadre de la recherche des solutions durables, l'on doit toujours encourager et faciliter le retour volontaire et librement consenti des réfugiés et des personnes déplacées internes, dans des conditions de dignité et de sécurité.

La lutte contre l'apatridie est au cœur de nos stratégies. En se basant sur l'engagement pris lors du Segment de Haut Niveau sur l'apatridie, le Gouvernement du Tchad a entrepris un vaste chantier d'enregistrement des naissances et de délivrances de jugements supplétifs et actes de naissance aux réfugiés et déplacées internes.

Cet effort de délivrance se poursuit à travers trois axes spécifiques telles que l'appui aux efforts consentis en matière d'enregistrement des naissances, de délivrance des certificats de naissance, le soutien matériel aux centres d'état civil, aux organes judiciaires compétents et le soutien matériel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés du Tchad (ANATS).

Monsieur le Président,

Monsieur le Haut-Commissaire

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Pour nous c'est le lieu indiquer d'exprimer nos préoccupations pour un soutien accru de l'UNHCR et de tous les partenaires techniques et financiers notamment la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le BPRM et l'OIM pour ne citer que ceux-là, car la liste est longue, qui dans le cadre de la solidarité internationale, nous accompagnent pour alléger la souffrance des réfugiés et de la population hôte du fait de l'impact lié à la présence prolongée des réfugiés au Tchad.

Pour finir, le Gouvernement de Transition du Tchad, remercie le HCR et tous les partenaires, les acteurs humanitaires, les ONGs nationales et internationales, qui apportent leur appui sans faille, permettant à mon pays de faire face aux multiples défis d'ordre humanitaire et de résilience.

Je vous remercie pour votre aimable attention.